

se cacheraient dessous. Tout cela est du ressort de la police et je n'en parle que pour faire comprendre à mon honorable ami pour-quoi, du point de vue pratique, il n'appartient pas au ministère de la Défense nationale ou à quelque autre département de guerre, de s'en occuper. Cela relève des autorités civiles. En second lieu, je dois dire que l'évacuation des Japonais de la Colombie-Britannique n'est pas de mon ressort et que l'état-major de la défense nationale n'a pas non plus à s'en occuper. Cette question m'intéresse beaucoup, car, ainsi que l'a dit mon honorable ami, je tiens à ce que les voies de communications qui relient la Colombie-Britannique au reste du Canada soient maintenues ouvertes, afin que des renforts et des munitions puissent y être envoyés le plus rapidement possible. Nous nous proposons de distribuer nos troupes de façon à rendre la chose possible. Je dois dire à mon honorable ami que je ne connais rien des conditions locales auxquelles il a fait allusion; toutefois, je signalerai la chose à l'attention de mes collègues qui sont au courant de la situation. S'il faut placer des gardes ou déplacer ces Japonais, je ferai tout ce que je pourrai en vue d'en arriver à ce but. Je dis à l'honorable député que si je suis bien renseigné, on est en train d'évacuer les Japonais de la Colombie-Britannique. Je crois comprendre que s'ils logent dans ces wagons à l'heure actuelle, c'est parce qu'il n'y a pas de logement de prêt à l'endroit où l'on doit les envoyer. En tout cas, ils ne seront pas toujours là. Dès que le logement sera prêt, ils seront déplacés.

M. CRUICKSHANK: On m'a prêté des paroles que je n'ai pas du tout exprimées. Je ne blâme pas le ministre de la Défense nationale, mais comme il l'a expliqué lui-même, chaque bras de mer de la Colombie-Britannique ou de la côte du Pacifique constitue un problème de défense nationale. Je ne prétends pas que le ministère de la Défense nationale doive surveiller ces ponts ou ces routes...

L'hon. M. RALSTON: Ou ces wagons.

M. CRUICKSHANK: Ou ces wagons. Je dis que le ministère de la Défense nationale ne devrait pas permettre à tous ces wagons chargés de Japonais de stationner le long de la principale, de la seule artère qui conduit aux défenses côtières du Pacifique. Je ne prétends pas que le ministère de la Défense nationale doive faire un travail de surveillance, mais il devrait voir à ce que le service civil intéressé les retire de la route principale.

L'hon. M. RALSTON: En toute justice pour le personnel de mon ministère, je dois dire à mon honorable ami qu'il a manqué gravement à la justice lorsqu'il a laissé entendre que le personnel de la Défense nationale ne faisait pas tout ce qu'il devait à cet égard. Le personnel du ministère de la Défense nationale est aussi attentif que possible au travail qu'il a à accomplir, et nombreuses sont les tâches qu'on lui a confiées de temps à autre. Je verrai à appeler l'attention du ministre intéressé sur tout sujet de ce genre qu'on me signalera.

M. WHITE: Je désire porter à l'attention du ministre deux ou trois questions que je puis peut-être mentionner en même temps. Le premier point a trait aux renforts destinés à notre armée d'outre-mer. En abordant cette question, je me rends parfaitement compte que le ministre hésitera un peu à faire une déclaration ou à communiquer des renseignements sur le sujet. Cependant, il sait sans doute, comme tous les honorables députés d'ailleurs, que plusieurs centaines ou peut-être même plusieurs milliers d'officiers, de sous-officiers et de simples soldats sont revenus d'Angleterre au Canada au cours de ces derniers mois. Je ne crois pas me tromper en disant que probablement tous les honorables députés ont eu connaissance des divers rapports,—il ne s'agit peut-être que de rumeurs,—touchant le nombre des renforts dont disposent les unités et les compagnies que nous avons en Angleterre. Les journaux ont publié à ce sujet divers articles dus à des personnes différentes; je signalerai au ministre celui que publiait l'*Ottawa Citizen* du 28 avril. Voici quelques courts passages de l'article en cause:

Dans une série d'articles de rédaction, le *Globe and Mail* laisse entendre que plusieurs unités de l'armée canadienne d'outre-mer manquent de renforts d'hommes formés. L'*Ottawa Journal*, dans un numéro récent, publiait la même opinion exprimée par un officier d'état-major distingué de la dernière guerre.

Et plus loin:

La capitaine David Croll, ancien maire de Windsor et autrefois ministre dans le cabinet ontarien, a publiquement déclaré sur le parquet de l'assemblée législative d'Ontario que l'armée canadienne a un besoin urgent de renforts.

Et aussi:

Le colonel Ralston, ministre de la Défense nationale, a nié sans réserve toutes ces allégations et il a affirmé que tous les renforts réclamés par le commandant du corps d'armée avaient été fournis.

Le livre bleu d'avril 1942 déclare à la page 14 que l'armée active compte approximativement 300,000 hommes, dont environ la moitié se trouvent en-dehors du pays. En admet-